

# Ardoises et ardoisières médiévales en Haute-Senne

(Hainaut-Brabant)

Gérard BAVAY

## Du côté des artefacts

La fréquentation des chantiers de restauration permet d'explorer des zones généralement négligées ou, à tout le moins, méconnues et souvent inaccessibles des monuments anciens. C'est dans ce cadre et de manière fortuite que nous avons été amené à identifier ici et là (en l'occurrence, ici, lors du récent chantier de restauration de la collégiale romane Saint-Vincent de Soignies et, là, dans le cadre du chantier en voie d'achèvement de l'église gothique de la Sainte-Vierge de Chaussée-Notre-Dame, entité de Soignies) des artefacts d'un genre particulier.

Des chantiers tels que ceux-là incitent évidemment à se pencher sur les matériaux utilisés et sur le détail de leur mise en œuvre. Les parties les plus anciennes de la collégiale sonégienne révèlent une utilisation originale de moellons naturellement clivés appartenant à un calcaire voisin du célèbre petit-granit. À Chaussée-Notre-Dame, les pierres utilisées pour l'édification des murs les plus anciens (13<sup>e</sup> s.) sont, pour l'essentiel, des grès et semblent provenir de la carrière attestée dès le moyen âge sur le site de Longpont à égale distance de Soignies, Horrues et Chaussée-Notre-Dame. Dans le courant du 15<sup>e</sup> siècle, des calcaires ont également été utilisés pour cette dernière bâtisse et spécialement des moellons équarris de dolomie qui caractérisent le croisillon sud de l'édifice.

C'est en rapprochant des artefacts issus de ces deux édifices que nous avons vu s'ouvrir des perspectives inattendues sur une facette peu connue de l'histoire de l'architecture régionale, en l'occurrence celle reliant ardoises et ardoisières.

Dans le cas de l'église de Chaussée Notre-Dame, c'est lors du dégagement des débris accumulés dans l'espace étroit et habituellement inaccessible compris entre la surface supérieure de la corniche et le départ de la toiture que sont apparus un assez grand nombre de fragments d'ardoises de diverses époques. Si certaines de ces ardoises se rattachaient à des modèles d'allure assez familière et datant pour l'essentiel des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> (sinon 20<sup>e</sup>) siècles, d'autres, gisant plus bas, au niveau des couches "stratigraphiques" les plus profondes entre les sablières (celles-ci simplement posées sur les corniches) ou, même, sous les

blochets servant de supports aux chevrons-arbalétriers, présentaient des caractères plus inattendus et manifestement plus anciens (ne serait-ce qu'à la lumière de leur situation archéologique). Il nous a semblé à cet égard que les espaces confinés dans lesquels ces ardoises se trouvaient n'avaient probablement jamais été (complètement) vidés depuis la mise en place de la charpente de la nef (récemment datée par dendrochronologie de la fin du 13<sup>e</sup> siècle)<sup>1</sup>.

Le fait nous a paru d'autant plus interpellant que nous avons observé des artefacts du même type dans le niveau de débris situé sur l'extrados des voûtes à croisée d'arêtes des nefs latérales de la collégiale de Soignies, plus précisément entre cet extrados et un béton placé pour égaliser l'assiette de cette zone vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle. C'est dans cette strate que furent notamment découverts les parchemins et fragments de parchemin (du 15<sup>e</sup> siècle notamment) provenant probablement des anciens fermes ou coffres d'archives de l'instance formée par les maire et jurés de la ville de Soignies et qui étaient conservés à cet endroit jusqu'en plein 19<sup>e</sup> siècle. La présence d'assez nombreux fragments d'ardoises à cet endroit s'explique apparemment par la chute de pièces provenant de la toiture placée juste au-dessus de ces galeries et que nul plafond ne devait protéger jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Malgré des différences de détail, les fragments d'ardoises observés de part et d'autre renvoient à une même typologie et, selon toute apparence, à une datation haute correspondant, en gros, aux derniers siècles du moyen âge.

C'est la raison pour laquelle ces artefacts nous ont paru mériter une analyse plus approfondie.

### *Matière première*

La matière première des ardoises ici examinées est, de manière assez naturelle au vu du substrat géologique de la région, le schiste. Un schiste d'un grain fin et se prêtant notamment à un traitement par "simple" raclage. Nous examinons la question du ou des gisements à partir desquels a probablement été extrait ce schiste dans la deuxième partie du présent article.

---

<sup>1</sup> Cette datation a été réalisée par M. P. Hoffsummer à l'initiative de la Direction de la Restauration (DGO4 du Service Public de Wallonie, aujourd'hui Agence wallonne du Patrimoine). On lira également à ce propos G. BAVAY, P. HOFFSUMMER, Ch. MAGGI et D. PREUD'HOMME, *Étude archéologique et dendrochronologique des charpentes de l'église de la Sainte-Vierge à Chaussée-Notre-Dame (Soignies)*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 23, 2011 (paru en 2012), pp.43-65.

<sup>2</sup> Le contexte de cette découverte est détaillé dans G. BAVAY, « Pour le ferme des jurés ». *Les chi-rographes de la galerie nord, dans La collégiale Saint-Vincent de Soignies. Un quart de siècle de restauration. 1985-2009*. Dir. J. DEVESELEER, Les cahiers du Chapitre n° 11, Soignies, 2009, pp. 185-193.

Les artefacts que, de cette manière, nous avons eu l'occasion d'examiner ne sont pas d'une teinte uniforme. Les uns, les plus nombreux, sont grisâtres, les autres d'un gris tirant nettement vers le vert (exclusivement sur le site de la collégiale) sans que l'on puisse remarquer une différence de nature ou de traitement entre les ardoises présentant l'une ou l'autre coloration.

### *Épannelage*

Contrairement aux ardoises "modernes" dont les faces très régulières résultent d'un caractère fissile naturel et homogène, les ardoises de Soignies et de Chaussée Notre-Dame paraissent davantage taillées dans la masse. À cet égard, il arrive assez régulièrement que l'on distingue la trace de quelques grands éclats dont l'addition conduit à une surface relativement plane parcourue d'arêtes plus ou moins nettement marquées. Ces arêtes forment autant de lignes de démarcation entre les diverses zones constituant l'épannelage<sup>3</sup> de l'ardoise.

Le schiste utilisé comme matière première pour les ardoises de Chaussée Notre-Dame et de Soignies semble donc dépourvu du caractère éminemment fissile des ardoises modernes. Si l'ouvrier qui œuvre à la réalisation de ces artefacts se montre bel et bien capable de profiter d'un sens privilégié de clivage de la pierre, il obtient régulièrement des surfaces qui s'éloignent plus ou moins nettement du plan de clivage désiré. Il faut davantage y voir le signe d'un matériau particulier que le résultat d'une moindre dextérité de l'ouvrier lui-même.

S'il arrive donc que telle face d'ardoise se clive spontanément de manière plutôt régulière, il est assez fréquent que la surface ainsi obtenue présente des irrégularités qu'il importe alors de corriger, à moins que l'ouvrier ne choisisse à ce moment de mettre au rebut l'*escaille* qu'il a entrepris de façonner. Des investigations archéologiques à mener sur le site de la carrière permettraient éventuellement de confirmer cette manière de voir. Quoi qu'il en soit, cette contrainte du matériau contribue sans doute à expliquer le fait que l'ardoise visée (et obtenue) est d'une épaisseur dépassant largement celle des ardoises modernes et atteint le plus souvent une douzaine de millimètres. Il va sans

---

<sup>3</sup> Le terme "épannelage" est surtout utilisé en archéologie préhistorique pour décrire la manière dont un nucleus est débité. Par l'application de pressions ou de coups plus francs exercés sur la surface du silex, des éclats se détachent et laissent sur la surface du nucleus en cours de débitage la trace "en creux" d'une lame ou d'un éclat. Comme le travail de dégrossissage est assez comparable en ce qui concerne les ardoises que nous décrivons, nous croyons opportun d'utiliser des termes couramment utilisés en archéologie préhistorique. Et cela d'autant plus que les ardoises qui font l'objet de la présente étude se différencient en cela des ardoises "classiques" dont les surfaces résultent plutôt d'une capacité de la pierre à se déliter (plutôt qu'à se débiter).

dire que cette épaisseur devait se traduire par un poids nettement plus conséquent pour la toiture de l'édifice ainsi couvert et, par ce fait même, par des contraintes plus importantes quant à la charpente à mettre en œuvre pour supporter un matériau de ce type. Retenons que le matériau mis en œuvre semble entraîner une particulière épaisseur de l'ardoise et se trouve également à l'origine d'une certaine irrégularité de ses surfaces.

L'examen des surfaces d'épannelage permet de percevoir la manière dont cette opération était réalisée. Comme dans le cas du silex, la surface de l'éclat garde la trace du point où la percussion (ou la pression) a été exercée. Une sorte de conchoïde apparaît en effet à l'endroit où un effort a été appliqué. Non pas une conchoïde de type concentrique comme celle que l'on voit dans le cas du silex mais plutôt une conchoïde dont les détails forment de petits sillons réguliers se distribuant selon un réseau d'allure radiale.

On peut donc, de cette manière, déterminer le point ou la zone de percussion. Ou, à tout le moins, l'ombre de ce point ou de cette zone ... dans la mesure où le bord de l'ardoise ne correspond pas, sauf exception, au bord de la "feuille" de schiste détachée de la masse-mère. Cet aspect de l'ardoise résulte du fait que la "feuille" a été plus ou moins retouchée et ses bords reprofilés au moment de la mise en forme de l'*escaille*. À cet égard, on observe dans un certain nombre de cas que le point de départ de la conchoïde se situe vers le milieu du long côté de l'ardoise. Le lieu paraît logique puisqu'il correspond à un point d'attaque assez susceptible de fournir une feuille large et plutôt régulière.

Il resterait à cet égard à déterminer la base sur laquelle s'effectuait le débitage que nous venons d'esquisser. On imagine que la feuille n'était pas directement tirée du gisement mais plutôt d'un bloc préalablement extrait de la carrière. Ce bloc avait-il un gabarit conçu en fonction des "feuilles" à en retirer ? Une fois encore, une exploration archéologique de la carrière et des déchets de fabrication apporterait peut-être des lumières sur ce point.

Il n'existe guère de format standard pour les ardoises que nous avons eu l'opportunité d'examiner<sup>4</sup>. Si certaines atteignent une largeur de près de 20 centimètres et d'autres une hauteur atteignant les 30 centimètres (grandes ardoises jamais intactes), d'autres ne dépassent guère les 10 centimètres de large pour une hauteur estimée de l'ordre de 25 centimètres. Aucun indice n'a

---

<sup>4</sup> Les artefacts recueillis proviennent de la phase de démontage de la couverture dont les ardoises faisaient partie. Ils présentent souvent des trous correspondant à l'emplacement de clous. Certains présentent des fractures qui correspondent à une ligne passant par un clou. D'autres encore sont des fragments dont on ne peut déterminer le mode de "fabrication". Quoi qu'il en soit, tout indique que ces artefacts ont été utilisés comme matériaux de couverture avant de finir en remblai. Une différence de teinte entre zone couverte et zone libre (sous le pureau) peut confirmer cette impression.

pu être relevé qui permettrait de déterminer le ou les outils utilisés, d'abord pour extraire un bloc du gisement et, ensuite, pour détacher les feuilles de ce bloc.

Pour ce qui concerne ce dernier point, on a pu observer de manière très occasionnelle (un seul témoin) les traces répétées de coups donnés par un outil taillant (de type hache ?) à proximité du bord d'une ardoise. Chacune de ces traces montre une succession récurrente de sillons identiques et laisse penser que leur réunion résulte d'une dizaine de coups lancés de manière répétée à proximité du bord de l'*escalille*. S'agissait-il là d'abattre un relief excessif dans cette partie de l'ardoise ? Ne s'agit-il pas plutôt de la trace de coups associés au débitage des feuilles ?

### *Sillons*

On peut hésiter sur l'ordre des opérations suivantes. Les traces ultérieurement enregistrées par les *escalilles* sont en effet encore de trois types : traces de sillons clairement réalisés à la pointe ou broche, traces d'équarrissage et traces de raclage ... sans compter de fins tracés volontaires "gravés" après l'étape de raclage.

Les traces de broche n'apparaissent clairement que sur quelques ardoises de Chaussée Notre-Dame. Elles interviennent là où des crêtes au relief trop marqué "déparaient" la surface de l'ardoise. Une broche a alors été utilisée pour faire sauter les crêtes les plus marquées. Les ardoises portant des traces d'une intervention de ce type sont habituellement pauvres en traces de raclage<sup>5</sup>. Elles présentent aussi la particularité d'être plus volontiers parcourues de crêtes et de résulter plus clairement d'un équarrissage par percussions multiples. La nature de la matière première utilisée pourrait également intervenir dans la manière dont ces ardoises se présentent et dans la manière dont elles ont été traitées.

### *Équarrissage*

L'équarrissage consiste à abattre (et régulariser) chaque bord de l'ardoise selon une ligne plus ou moins régulière. Une distinction s'impose à ce niveau entre les longs côtés, l'ardoise étant posée verticalement comme en atteste la position des clous, et les bords inférieur et supérieur. Dans la partie basse, qui est aussi la seule partie apparente au moment de son intégration dans la toiture, l'ardoise fait l'objet d'un soin plus particulier : le bord, plus ou moins

---

<sup>5</sup> Mais on ne peut exclure que le raclage ait justement eu pour effet de gommer les traces d'application de la pointe sur la surface de l'ardoise.

incurvé, a été retouché par raclage habituellement redoublé et ce raclage ne s'est exercé que sur le côté extérieur de l'ardoise. Sur les côtés latéraux, des traces de raclage apparaissent parfois mais sont alors nettement plus discrètes. Elles peuvent se marquer sur les deux faces de l'ardoise et avaient éventuellement pour raison d'être de faciliter la manipulation de l'objet au moment du transport ou de la mise en œuvre<sup>6</sup>. Si le bord inférieur est façonné de manière à poser sur les ardoises sous-jacentes, les bords latéraux donnent plutôt l'impression d'une volonté d'évitement du contact avec l'ardoise sous-jacente. Quant au bord supérieur, il ne semble pas, sauf exception, faire l'objet d'une attention particulière.

Une observation fine des résultats de l'opération d'équarrissage laisse planer un doute quant à la chronologie relative régnant entre équarrissage et raclage. Il semble en effet que les zones raclées sont habituellement "meurtries" ou entamées par le travail d'équarrissage. À moins que ce caractère ne résulte de blessures intervenues tardivement, longtemps après la mise en forme de l'ardoise par l'*escailleteur*. Mais on peut en douter.

Les traces de petites conchoïdes multiples sur les bords latéraux de bon nombre d'ardoises indiquent que le travail d'équarrissage se faisait par le biais d'une succession de petits coups portés à la manière d'un travail de retouche sur un silex préhistorique. La forme des petites écailles (terminées en arrondi) ainsi arrachées à la feuille de base semble confirmer cette vision des choses.

### *Raclage*

Il reste à traiter de l'étape la plus spécifique aux ardoises que nous avons réunies pour cette étude, celle du raclage. Nous utilisons ce terme pour désigner le travail ayant conduit à la curieuse finition des ardoises les plus anciennes de Soignies et de Chaussée Notre-Dame.

Ici comme là, les ardoises épaisses et irrégulières sortant de strates "archéologiques" profondes, portent les traces répétées et juxtaposées de l'application d'un outil terminé par un taillant étroit (de l'ordre de deux à trois centimètres de large) et (très) légèrement convexe. Cet outil est utilisé à la manière d'une plane, soit du haut vers le bas. La régularité de son taillant n'est altérée que par des blessures en forme de très petites encoches se répétant d'une ligne de raclage à l'autre. Ce qui, soit dit en passant, confirme le caractère étroit de la lame de cet outil. Ce dernier est tiré du haut vers le bas mais est

---

<sup>6</sup> Cette partie des opérations ne laisse parfois comme trace qu'un léger adouci perceptible sur la tranche de l'ardoise. Adouci résultant d'une usure lors du transport ou des manipulations ou adouci volontaire pour protéger les mains du couvreur ... il nous est impossible de trancher entre ces deux hypothèses.

maintenu de manière oblique (plus bas à gauche et plus relevé à droite), ce qui semble avoir pour effet d'entraîner plus facilement la matière que l'on souhaite enlever de la surface de l'ardoise en fabrication. Les "sillons" réalisés à l'aide de cet outil ne semblent pas dépasser une profondeur de l'ordre de 2 à 3 millimètres. Il nous paraît probable que les deux mains sont nécessaires pour manœuvrer cet outil (de là, la comparaison que nous établissons par ailleurs avec la plane du tanneur ou du menuisier). Mais on se posera alors la question de la manière dont l'ardoise est maintenue au cours de cette étape de fabrication.

Le raclage semble une intervention importante dans la réalisation de l'*escaille* de Soignies et de Chaussée-Notre-Dame. Cette intervention n'est pas purement esthétique. On en verra pour preuve le fait que des traces de raclage apparaissent sur toute l'étendue de la face extérieure de l'ardoise (et pas seulement sur la partie visible de cette face extérieure) mais aussi, quoique de manière moins insistante, sur la face intérieure (et dès lors jamais visible) de cette même ardoise. L'intervention est d'autant moins du domaine de l'esthétique qu'elle est loin de viser systématiquement l'ensemble des surfaces concernées (même dans la cas de la surface sous le pureau) mais seulement certaines zones.

Resterait à établir la raison de cette application du raclage. L'opération a évidemment un caractère fonctionnel. Sans doute s'agit-il de corriger ou d'adapter une ardoise aux surfaces naturellement assez irrégulières. Souhaiterait-on, par là, faciliter le travail du couvreur et contribuer à réduire les points de bâillement de la couverture ? On peut l'imaginer.

Les artefacts étudiés montrent en tout cas une grande diversité dans l'approche du raclage. Si ce dernier ne se manifeste parfois que par de légers passages entamant à peine la matière et ne contribuant que très modestement à l'aspect superficiel final de l'ardoise, il peut également prendre des proportions telles que c'est toute l'étendue d'une face (généralement extérieure) de l'ardoise qui est ainsi traitée. Comme dit ci-dessus, le raclage s'effectue le plus souvent dans le sens vertical de l'ardoise et, dans ce cas, le plus souvent de haut en bas de la surface. On observe toutefois, de temps à autre, des inversions du sens du raclage, celui-ci s'effectuant alors du pureau vers le haut de l'ardoise (quoique toujours dans un mouvement allant du haut vers le bas, l'ardoise ayant donc été retournée). Il arrive également, dans de très rares cas, que le raclage s'effectue complémentaiement dans le sens de la largeur de l'ardoise (surtout si celle-ci appartient au gabarit le plus important). Signe supplémentaire que le raclage vise l'efficacité plutôt que l'esthétique.

À travers la réalisation de longs sillons empiétant les uns sur les autres, le travail de raclage conduit à la mise en forme d'une surface lissée, comme polie.

L'ouvrier qui accomplit ce travail opère apparemment de manière systématique (davantage à Soignies qu'à Chaussée-Notre-Dame) et en progressant de la gauche vers la droite. C'est ainsi jusqu'à 10 à 15 sillons qui se juxtaposent et finissent par recouvrir toute la surface de l'objet. Des signes de reprise sont également perceptibles qui démontrent que l'ouvrier adapte le maniement de son outil aux caractères particuliers des surfaces de l'ardoise qu'il est en train de façonner.

Si le raclage est loin de se présenter de manière systématique, il est un secteur dans lequel il est rarement négligé, c'est celui du bord inférieur. Là, l'outil est utilisé avec davantage d'énergie et permet de donner une forme régulière à cette partie du contour de l'ardoise. Deux passages, coup sur coup, permettent de conférer une certaine "courbure" au "taillant" qui se marque de cette manière.

### *Gravure*

Une dernière catégorie de traces peut être identifiée sur les ardoises dont nous venons de réaliser l'examen. Ces traces sont plutôt des tracés. Ces derniers sont réalisés à l'aide d'un outil très effilé (du genre d'une pointe de compas ou d'un très fin stylet), outil qui sert, sur bon nombre d'ardoises, à concrétiser la limite du pureau. La coïncidence entre la ligne ainsi tracée et la limite entre zone couverte (vers le haut) et zone non couverte (vers le bas) de l'ardoise, au moment où elle était intégrée à la toiture<sup>7</sup>, est l'indice que cette ligne est bien à mettre en rapport avec la limite du pureau.

Il arrive que cette ligne tracée dans les environs de la limite du tiers inférieur de l'ardoise se dédouble, voire qu'elle s'accompagne de traits apparemment parasites. On pourrait voir là le résultat d'une hésitation ou le fait d'un mauvais ajustement de la règle ayant permis le tracé de cette ligne.

Des lignes erratiques, généralement de petite longueur, parcourent encore la surface de telle ou telle ardoise. En attendant une meilleure interprétation, nous n'y voyons que des traces accidentelles, intervenues sans intention particulière.

Par contre, une ardoise recueillie à Soignies présente, du point de vue des tracés, un intérêt tout particulier. Dans la partie supérieure de la face cachée, juste à côté du trou de clouage, se lit un ensemble de lettres dont le graphisme est proche de celui des écrits des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles. En raison du support, il ne s'agit pas à proprement parler d'une cursive mais plutôt d'une gravure mani-

---

<sup>7</sup> Ce qu'attestent des colorations différentes ou des altérations plus marquées ici que là selon que l'on se trouve au-dessus ou en-dessous de la ligne.



festement appliquée avec le même outil ou un outil du même type que celui utilisé au revers de la même ardoise pour tracer la limite du pureau. Les premières lettres, d'une hauteur de 6 millimètres (sauf l'initiale poussée jusqu'à un étirement de 37 millimètres), sont d'une lecture assez aisée. Les dernières se laissent plus difficilement interpréter. Le mot aligne ainsi les lettres *h, a, n, n, k(?)*, *n* puis *l, g* ou *h*. La situation des lettres au dos de l'ardoise, leur graphisme et l'utilisation d'un outil notamment utilisé au moment du tracé du pureau sont autant d'éléments qui plaident en faveur non seulement d'une inscription ancienne mais plus précisément en faveur d'une notation réalisée au plus tard au moment du placement de l'ardoise dans le cadre de la couverture de l'édifice (d'autant que l'impact du clouage a eu pour effet d'entamer un peu de la lettre initiale *h*). La succession des lettres formant l'inscription est suffisamment claire et univoque pour traduire une intention intervenant dans un processus associant la fabrication et la mise en œuvre de l'artéfact. Sans compter que l'inscription respecte le cadre de l'ardoise par son alignement sur le bord supérieur et son implantation en haut et à gauche de l'*escaille*. Le nombre de personnes ayant pu graver cette indication est nécessairement limité, de l'ouvrier chargé de sa réalisation<sup>8</sup> à celui intervenant au moment de la couverture de l'édifice concerné<sup>9</sup>. Sans oublier le charretier chargé du transport<sup>10</sup>.

La lecture des archives relatives au compte du domaine de Braine<sup>11</sup>, notamment pour l'année 1383-84 donne peut-être une solution à cette petite énigme. On y trouve en effet mention d'un couvreur portant le prénom de Hannekin (voir ci-dessous) sans qu'il soit possible de nier le fait que cet Hannekin (de Tubize) pût également être associé à la carrière du *Steenberg* (rue de Stimbert) au lieu-dit Stéhoux (sous Tubize).

Aller au-delà de ce rapprochement et des hypothèses qu'il inspire serait bien évidemment hasardeux. Il nous semblait toutefois intéressant de rapprocher ici manuscrit et ardoise sonégienne.

---

<sup>8</sup> L'inscription venant surimposer à une partie raclée, elle ne peut avoir été gravée qu'au terme de la réalisation de cette ardoise. Ce qui inciterait à y voir une sorte de signature, à tout le moins un élément d'identification (voire d'authentification) comme le serait une marque de carrière dans le domaine des pierres de taille. Après une analyse minutieuse des quelques dizaines de fragments qu'il nous a été donné d'examiner, force est de reconnaître que rien de ce type n'apparaît sur aucune autre des ardoises examinées.

<sup>9</sup> Mais pourquoi alors effectuer cette gravure au dos d'une ardoise, la condamnant ainsi à rester cachée pour des décennies ?

<sup>10</sup> On imaginerait alors une ardoise placée en évidence sur un lot plus important. Il pourrait s'agir alors du lot du destinataire, couvreur ou particulier.

<sup>11</sup> Archives Générales du Royaume, *Chambre des Comptes*, n° 9141 (comptes du domaine comtal de Braine-le-Comte).

### Une question d'outillage

Il n'est pas inutile de faire ici le bilan de l'outillage qu'implique la fabrication (et la finition) des ardoises que nous venons de passer en revue.

Rappelons donc les outils nécessaires pour détacher, selon les bancs naturels (?), des blocs destinés à la fabrication d'*escalilles*. Une sorte de barre à mine doit faire partie du lot. L'examen des gisements de schiste révèle souvent des fissures qui, manifestement, dans un cas ou l'autre<sup>12</sup>, ont pu servir à faciliter l'extraction de tel ou tel bloc.

Une fois le bloc de matière première détaché, il importe de le débiter en feuilles lamellaires de 12 à 13 millimètres d'épaisseur. Un outil, qui a peut-être la forme d'une hache ou d'un marteau têtù, sert à refendre le bloc en l'attaquant sur le côté le plus long. On vise à obtenir de cette manière des feuilles de schiste d'une taille plus ou moins proche de celle des ardoises que l'on souhaite réaliser. Ensuite, le cas échéant, en fonction des crêtes subsistant sur une face ou l'autre de l'ardoise en devenir, on chasse à la pointe (ou broche) de petits îlots de matière excédentaire. Vient ensuite l'étape consistant à équarrir les ardoises l'une après l'autre. En fonction des feuilles que le débitage (déli-tage) a permis d'obtenir de manière plus ou moins aléatoire, on réalise des "carreaux" susceptibles d'entrer dans des gabarits de référence. Pour ce faire, il semble qu'on abatte les bords selon des lignes bien déterminées (et qui ne sont pas nécessairement droites). La hache ou le marteau têtù peut réapparaître à ce niveau. Cette étape peut intervenir avant ou après le raclage. Celui-ci nécessite un outil spécifique qui doit ressembler à une sorte de plane à taillant très court. Enfin, une sorte de stylet à pointe très effilée sert à tracer la limite du pureau, sans que l'on puisse trouver une explication au fait que le pureau ainsi tracé n'a pas nécessairement, d'une ardoise à l'autre, la même dimension en hauteur. Et pourquoi la détermination du pureau ne serait-elle pas plutôt du ressort du couvreur ?

Quoi qu'il en soit des question que l'on peut encore se poser, il apparaît que la fabrication de ces ardoises médiévales du bassin supérieur de la Senne réclame non seulement un évident savoir-faire (comportant sa part d'originalité) mais aussi un éventail d'outils qui dénotent une évidente spécialisation dans le travail. Le rapport entre les ardoises de Stéhoux et de Samme avec les grandes institutions régionales du moyen âge (comme on le verra) n'est pas sans conforter cette vision des choses.

---

<sup>12</sup> L'une ou l'autre ardoise montre des traces de surface de clivage naturel, avec dépôt caractéristique d'oxyde de fer.

## Bilan pour la toiture

C'est une image originale de la manière de concevoir les toitures des édifices les plus prestigieux de la fin du moyen âge qui se dégage de l'étude des ardoises de Soignies et de Chaussée-Notre-Dame. Les ardoises utilisées à ce moment sont de vraies *escailles*. Épaisses, souvent encore parcourues de sillons et de crêtes, elles présentent des configurations assez aléatoires, fort dépendantes d'un épannelage toujours un tant soit peu hasardeux. Si l'on peut croire, d'après les commandes destinées à la tour de Braine-le-Comte<sup>13</sup>, qu'on utilise les grandes avec les grandes et les petites avec les petites, tout laisse penser que leur configuration sinon leur format peut présenter une certaine diversité. C'est peut-être la raison pour laquelle la limite du pureau se trouve placée si bas, au tiers inférieur (tout au plus) de l'artéfact. Ce qui implique une épaisseur minimale de couverture de trois ardoises superposées, soit un recouvrement de l'ordre de 30 à 35 millimètres. On remarquera au passage que cette épaisseur doit correspondre à un poids de l'ordre de 7 à 800 grammes par décimètre carré, soit un poids de 70 à 80 kilogrammes par mètre carré. Dans le cas de la nef centrale de Chaussée-Notre-Dame, cela nous conduirait, pour 20 à 30 000 ardoises (si l'on retient le petit format), à un poids total de l'ordre de 20 à 25 tonnes minimum, poids bien supérieur au poids des couvertures qui se sont succédées à cet endroit depuis les temps modernes.

La position des trous de clou, parfois placés à des hauteurs assez différentes pour une même ardoise, suggère quant à elle un voligeage complet de la couverture. Ce voligeage devait être d'une épaisseur assez importante, en rapport avec la masse des ardoises à soutenir. C'est peut-être en raison justement de ce système de couverture que la charpente de Chaussée Notre-Dame (comme, d'ailleurs, celle des bas-côtés de la collégiale de Soignies) est composée de chevrons-arbalétriers de bonne section (12 x 13,5 centimètres) espacés seulement d'une coudée, soit une soixantaine de centimètres, d'axe en axe.

### Du côté des archives

Les ardoises recueillies lors des récents chantiers de restauration de la collégiale Saint-Vincent de Soignies et de l'église de la Sainte-Vierge à Chaussée-Notre-Dame nous ont apporté une large collecte d'informations sur un matériau et un savoir-faire qui n'avaient, jusqu'ici, suscité que peu d'intérêt. Ces ardoises nous ont incité à rassembler et à ordonner une documentation certes disparate mais déjà assez éclairante quant à un pan largement méconnu de l'histoire de l'exploitation d'ardoisière(s) dans le bassin supérieur de la Senne du moyen âge au 20<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>13</sup> Voir ci-dessous.

### *La carrière de Stimbert (Stéhoux) sous Tubize*

La plus ancienne indication nous permet de remonter au milieu du 13<sup>e</sup> siècle. Selon les mots de J.-J. Hoebanx à qui on doit le signalement de ce premier indice, l'ardoisière de Tubize, propriété de l'abbaye Sainte-Gertrude de Nivelles est, à ce moment, *encore exploitée par les ouvriers de l'abbaye*<sup>14</sup>. Il semble, à travers une telle formulation, qu'aux yeux de l'auteur, cette situation, d'allure alors archaïque, pouvait remonter à une période nettement plus ancienne. Les sources semblent manquer pour confirmer cette supposition.

Quoi qu'il en soit, entre 1257 et 1261, l'ardoisière de Tubize, pour une part propriété de l'abbaye, est bel et bien en exploitation. Elle se situe au lieu-dit *Steenberg*, toponyme qui parle de lui-même et que l'on pourrait traduire par "mont de la Pierre" ou "mont à la Pierre". On remarquera au passage que le toponyme est thiois alors que l'on se trouve à quelques kilomètres au sud de l'actuelle frontière linguistique. À cet égard, la forme germanique pourrait trahir le fait que le toponyme est, dès cette époque, d'une certaine ancienneté, dans la mesure notamment où il se manifesterait dans une zone passée entre-temps aux patois de type roman. Ce qui ne ferait qu'accentuer le caractère particulièrement ancien de cette carrière.

Avec la progression des parlars romans, le mot *Steenberg* s'est transformé en *Stimbert*, toponyme toujours usité à l'heure actuelle à travers le nom de la rue de Stimbert sur Tubize.

Le site est ainsi bien connu et aisément reconnaissable sur le terrain ainsi que dans les documents cartographiques et ce, jusqu'en plein 20<sup>e</sup> siècle. La carte de Vander Maelen (vers 1850) signale une carrière au bas de l'actuelle rue de Stimbert, à courte distance du lit du ruisseau de Coeurq. Abandonnée en 1940 seulement (comme nous le verrons ci-dessous), cette carrière a été depuis lors remplie d'immondices et de décombres divers. Elle sert aujourd'hui d'assiette à une petite agglomération assez densément peuplée. Des immeubles y jouxtent d'anciennes habitations qui peuvent avoir abrité les carriers d'autrefois et de naguère.

Au moment où apparaît la première mention de cette remarquable carrière de *Steenberg*, on distingue déjà des grandes et des petites ardoises et l'on apprend que le mille d'ardoises se vend à 2 sous de Louvain<sup>15</sup>.

Une vingtaine d'années se passe avant que n'apparaisse le deuxième document relatif à cette même carrière. En septembre 1284, le chapitre de Nivelles donne à cens à l'abbaye de Cambron, pour un terme de 36 années, son *escaillère de Tuebise ensi kelle sestent*. On passe ainsi de l'exploitation en faire-

---

<sup>14</sup> J.-J. HOEBANX, *L'abbaye de Nivelles des origines à la fin du 14<sup>e</sup> siècle*, dans *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, classe des Lettres, série in-8°, 46 fasc. 4, p. 386.

<sup>15</sup> *Ibidem*.

valoir direct (à la manière des anciennes *grangiae* abbatiales) à une exploitation indirecte. Les moines de Cambron obtiennent ainsi le droit de *fouir ou faire fouir scaille* dans la moitié de la montagne à leur choix. L'équipe chargée de cette exploitation se monte, par contrat, à pas moins de six personnes et l'on distingue encore des ardoises de deux types : des grandes (hautes de 14 pouces) et des petites (hautes de 11 pouces)<sup>16</sup>. Les nouveaux locataires de la carrière s'engageaient en outre à édifier *sur la montagne* une maison de 60 pieds de long et de 40 de large. On remarquera qu'il ne s'agissait certes pas d'une construction négligeable<sup>17</sup>.

Le Chapitre de Nivelles ne possédait donc pas la totalité de la carrière. Il la partageait notamment avec les avoués de Tubize (assimilés à ce moment aux sires d'Enghien) qui possédaient, en raison de cette avouerie, le tiers du *scailior*. Cette information ressort d'un acte du 6 mai 1313 par lequel Watier d'Enghien abandonne ce tiers au Chapitre pour une période de 8 années et moyennant une redevance annuelle de 30 livres de 22 mites chacune. L'équipe affectée à cette part de la montagne ne pouvait dépasser un effectif de 5 personnes et devait livrer chaque année, en lieu et place de Watier d'Enghien, 4000 grandes *ascailles* au monastère de Cambron. Le seigneur d'Enghien gardait le droit d'acheter tous les ans 2000 grandes ardoises (au prix de 30 sous le mille) et autant de moyennes (au prix de 8 sous le mille). Remarquons au passage que l'utilisation des qualificatifs de "grande" et "moyenne" indique qu'il en existait également des petites.

Les mentions de l'ardoisière de Tubize se multiplient par la suite, attestant de l'importance économique de l'exploitation du site de Stimbert<sup>18</sup>.

#### *Livraisons d'ardoises au chantier de la tour de Braine-le-Comte (14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles)*

Une autre fenêtre s'ouvre bientôt qui permet de percevoir sous un jour plus concret encore le fonctionnement quotidien de l'économie ardoisière dans le bassin supérieur de la Senne durant le troisième tiers du 14<sup>e</sup> siècle et la première moitié du siècle suivant. Cette fenêtre nous est offerte par les comptes relatifs au domaine comtal hainuyer de Braine-le-Comte<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> Tous les renseignements relatifs à la carrière de Stimbert proviennent de la remarquable étude publiée par Ch. DE BRABANTER, *L'ardoisière de Stéhoux*, dans Recueil de la Société d'Histoire de Tubize, n° 5, pp. 76-79 et n° 6, pp. 27 à 35. Nous remercions M. De Brabanter de l'amabilité avec laquelle il nous a communiqué cette documentation et de l'aide qu'il nous a ainsi apportée.

<sup>17</sup> Depuis la rédaction de la présente étude, nous avons pris connaissance des résultats d'une fouille archéologique menée sur un site très proche de Stimbert. On lira donc D. BOSQUET, O. DE STAERCKE, V. MOULAERT et L.-L. VAN HOVE, *Tubize/Tubize : occupations protohistorique, romaine et médiévale à Stéhoux*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, 24, Gilly, 2016, pp. 60-63. Le rapport de cette fouille renvoie de diverses manières à ce que notre enquête permet de mettre en évidence dans le contexte particulier de Stéhoux.

<sup>18</sup> Ch. DE BRABANTER, *op.cit.*, p. 77.

<sup>19</sup> A.G.R., *Chambre des comptes*, n° 9128-9146.

Le comte de Hainaut est propriétaire du domaine de Braine-le-Comte à la suite de l'échange intervenu entre lui et le Chapitre Sainte-Waudru de Mons en 1150. Par le biais de cette acquisition, le comte dispose d'une assiette territoriale enfoncée comme un coin dans le *pagus* de Brabant. La modeste *villa* waldétrudienne de Braine-la-Wilote se transforme de cette manière en *villa* comtale de Braine-le-Comte. Baudouin IV et ses successeurs y font édifier un château auquel ils ne manquent pas d'associer un moulin et une large retenue d'eau. le bois de la Houssière sera pour eux une vaste réserve de chasse qu'ils exploiteront aussi dans le sens d'une commercialisation systématique de bois de bâtisse et pour la production intensive de charbon de bois. Le bois de la Houssière compte aujourd'hui encore plus de cinq cents hectares. Un domaine agricole prolonge évidemment la *villa* et un cadre de développement urbain sera mis en place par les comtes de Hainaut dans le prolongement de leur *villa* dès la fin du 12<sup>e</sup> siècle.

Une précieuse collection de comptes domaniaux est ainsi disponible à partir de l'année 1363. Ces comptes se doublent souvent de *parties* qui, fournisseur par fournisseur et prestataire par prestataire, détaillent les sommes engagées au fil des jours. Des devis détaillent les chantiers initiés, à l'intervention du receveur local, par les fossiers, les maçons ou les charpentiers comtaux. C'est ainsi toute une société et toute une économie qui se révèlent dans un grand luxe de détail. Des charretiers sont envoyés au bois de la Houssière, à Écaussinnes et aux limites de Petit-Roeulx pour enlever des matériaux destinés aux grands chantiers comtaux (tel la construction d'un nouveau moulin à vent). Ils croisent des *harnas* de corvée (des attelages réquisitionnés dans les principales fermes d'abbaye de la région, de Thieudonsart sur Soignies à La Louvière) qui transportent des tuiles, des poissons (ou des alevins), des pièces de fer, du plomb et toutes sortes de produits qui traduisent une activité intense de mise en valeur d'un domaine par un régisseur dévoué aux intérêts de son maître.

Nous n'évoquerons pas ici les pierres communes retirées de la carrière située près de la porte (probablement de Bruxelles), dite de la Couturelle. Nous n'évoquerons pas non plus les moellons de calcaire que l'on achemine d'Écaussinnes, ni la chaux et les pierres façonnées au *poinchon* et au *martiel* venues du même endroit et qui sont, dès les dernières décennies du 14<sup>e</sup> siècle, les premiers produits d'une économie très élaborée du petit granit.

Nous ne nous pencherons ici que sur les mentions qui éclairent la question des ardoises, des ardoisières et des métiers qui y sont associés.

Relevons d'abord que les mentions relatives aux ardoises ou *escailles* s'échelonnent de 1366 à 1446, couvrant la totalité de la période concernée. Ce qui indique à suffisance que le recours à l'ardoise n'est pas accidentel mais récurrent et, à certains moments même, systématique.

Grâce aux détails fournis à travers la composante *parties* des comptes, nous pouvons identifier les lieux à partir desquels les *escailles* sont acheminées. En 1366-67, un certain le Boin livre *ii mille de grandes escailles* pour recouvrir la tour du château de Braine. Le tout pour une somme, au demeurant assez considérable par rapport aux autres postes de la comptabilité comtale, de 13 livres et 2 sous. Le Boin est dit "de Tubize". La même année, c'est le Brainois Colart le Carlier qui est rétribué pour conduire l'attelage d'un car de corvée pour amener ces *escailles* de Tubize (explicitement désigné) à l'ouvrage de la tour de Braine. La mention relative à le Boin apparaît de cette manière comme la seule susceptible d'identifier avec certitude le producteur des ardoises utilisées sur ce monument en même temps que la provenance de ces ardoises. Durant cette même année comptable 1366-1367, Jehan Braset (de Tubize, encore) et Jehan Boin Petit (de Stéhoux<sup>20</sup>) sont payés pour fouir deux navées de pierre. Mais rien ne permet de préciser que cette pierre est alors mise en œuvre sous forme d'ardoise ni qu'elle est extraite à Tubize. On remarquera toutefois la similitude du nom "Boin" et la provenance de ces deux "carriers"<sup>21</sup>.

Le recours à des charretiers pour effectuer le transport entre Tubize (non plus amplement précisé) et Braine-le-Comte est confirmé par la mention relative au *harnas* de Gillek. Barbeu qui, durant l'exercice comptable 1386-1387, amène un millier d'*escailles* à Braine-le-Comte. On perçoit déjà de cette manière les pratiques à travers lesquelles le receveur comtal de Braine gère les monuments qui lui sont confiés, apparaissant en quelque sorte comme un véritable chef d'orchestre. Ainsi, sans disposer de charretiers attitrés, il peut faire appel à la main-d'œuvre locale qu'il envoie prendre livraison des ardoises sur le site de la carrière ou, comme on le verra plus loin, aux endroits où elles peuvent se trouver en *pourvéance* (en stock). Mais il a aussi la ressource de mobiliser (voire de réquisitionner) des chars issus de grandes fermes abbatiales ou *harnas de corvee*. Et l'on apprend, par des mentions relatives aux livraisons de pierres à partir des carrières d'Écaussinnes qu'il peut également se présenter que les producteurs (soit les maîtres de carrières de cette localité) soient aussi les transporteurs.

Assez naturellement, ces *parties* de la comptabilité comtale ne nous apprennent rien sur le fonctionnement de la carrière ni sur la mise en forme du matériaux. Par contre, elles sont nettement plus circonscrites sur leur mise en œuvre. Il faut en effet payer les *couvreurs* pour le travail qu'ils réalisent. C'est de cette manière que l'on apprend les noms (et, à l'occasion, l'origine

---

<sup>20</sup> Stéhoux est justement le "quartier" ou hameau de Tubize où se trouve la rue de Stimbert.

<sup>21</sup> On remarque dans d'autres cas que des exploitants reconnus de petit granit se livrent parfois, selon les circonstances du moment, à un travail d'extraction de moellons, travail effectué à l'occasion dans des carrières qui ne sont pas les leurs.

géographique) de ces derniers, leurs spécialités, la présence ou non de valets à leur côté mais aussi le nombre de jours prestés et, même, l'époque de l'année où le travail a été réalisé. Des livraisons complémentaires sont également assurées par les couvreurs pour des produits tels que clous, plomb et soudure.

Détaillons ces rubriques.

En 1383-1384 et en 1386-1387, le couvreur "attitré" du receveur brainois se nomme Hanekin Le Gouge (ou Legoinge<sup>22</sup>). Le compte de 1383-1384 ne manque pas de préciser sa provenance. Hanekin<sup>23</sup> est de ... Tubize. La donnée est évidemment interpellante. La documentation ne permet toutefois pas d'établir avec certitude un lien entre cet Hanekin le Gouge et la carrière de Tubize à laquelle renvoie de manière plus assurée le nom de Le Boin<sup>24</sup>. Pourrait-on, à cet égard, aller jusqu'à imaginer que le couvreur a partie plus ou moins étroitement liée à l'exploitant de l'ardoisière ? On sait en effet que le travail du couvreur nécessite une bonne connaissance du matériau qu'il s'agit, de manière très régulière, d'évaluer et d'ajuster en fonction des réalités locales de la toiture.

Plus tard, entre 1389 et 1423, Hanekin le Gouge cède la place à Wille ou Willaume Thiebaut que l'on voit notamment intervenir en 1390-1391, 1392-1393 et 1393-1394 puis encore en 1410-1411 et, enfin, en 1422-1423. Une dernière mention, recueillie dans le compte de 1446, mentionne comme couvreur d'escalles un certain Jehan Andrieu.

Ainsi passent les générations. Des sources extérieures permettraient peut-être de mieux identifier ces trois couvreurs occupés successivement sur les monuments de Braine et sur la tour comtale en particulier. Et nous pensons notamment en particulier aux comptabilités des grandes abbayes et des grands seigneurs de l'hinterland tubizien (de Cambron à Nivelles en passant par Enghien et de Soignies à Hal<sup>25</sup>, pour le moins). Ces hommes sont-ils les suc-

---

<sup>22</sup> La lecture du nom de ce couvreur pose problème. Une mention semble pouvoir se lire *le gouge* ou *le gonge*. Une autre tendrait vers *legauge* et une troisième vers *le goinge*. Mais peut-être n'était-il pas assez connu de la personne chargée de transcrire les comptes et les *parties* pour se prêter à une transcription fidèle et univoque.

<sup>23</sup> Le prénom Hanekin est généralement interprété comme un dérivé thiois du prénom Jan ou Johan qui donne (Jo)Haneke et, dans la foulée, Hanekin en parler roman. Ceci permettrait de conférer une origine flamande à ce personnage et de le rapprocher peut-être d'autant plus facilement du Steenberg.

<sup>24</sup> Ici encore, on serait peut-être en droit de se poser la question du lien entre le Goinge et le Boin ... Il y a certes une distance entre ces deux noms. Mais pas un fossé infranchissable, nous semble-t-il.

<sup>25</sup> Ch. De Brabanter signale qu'au cours de l'année 1401-1402, on plaça sur une partie de la toiture du château de Hal, des ardoises "meilleures" au prix de 6 livres 5 sous le mille. On remarquera au passage que ce prix est pratiquement le même (à un sous près) que celui payé à Le Boin de Tubize pour les *grandes escalles* livrées au château de Braine-le-Comte en 1366-67.



cesseurs de Le Boin dans l'exploitation de la carrière de Stéhoux ? Ne sont-ils pas plutôt des couvreurs indépendants par rapport à la carrière. Semblables à ces maçons chargés d'asseoir les pierres en chantier et qui sont eux-mêmes indépendants des tailleurs de pierre qui livrent ou font livrer leurs blocs tout achevés sur le chantier ?

Aucun de ces couvreurs ne travaille seul. Hanekin et Willaume travaillent chacun en compagnie d'un valet. Jean Andrieu, par contre, est escorté de "ses compagnons".

Quel est le métier de ces hommes ? La source comptable ne manque pas de nous le préciser. En 1391-1392 et 1392-1393, Wille Thiebaut est explicitement identifié comme *couvreur d'escailles et de thieule*. C'est encore le cas en 1410-1411. Cette association de l'ardoise et de la tuile apparaît de manière récurrente dans la source brainoise. Dès 1383-1384, Hanekin Le Gonge est payé pour *couvrir d'escailles et de tieuls*. En 1446, Jehan Andrieu est couvreur d'escailles mais est également rétribué pour placer des *festiaux* (faïtières de terre cuite) sur la halle nouvellement construite.

Il apparaît de cette manière que les couvreurs placent, apparemment de façon indifférenciée, de l'ardoise et de la tuile. La chose est d'ailleurs toujours vraie aujourd'hui. Par contre, pour placer de la paille (*gluys*), des genêts ou des *aiselins* (tuiles de bois), ce sont d'autres personnes, d'ailleurs autrement qualifiées, qui interviennent. Ainsi, en 1383-1384, Colart Evrard (de Nivelles) intervient pour placer des tuiles sur la même tour de Braine. On remarquera à ce propos qu'une quinzaine d'années plus tôt, c'est auprès du maître de la tuilerie de ... Nivelles que l'on se fournit de ce matériau. Faut-il voir dans cette nouvelle convergence un nouvel argument en faveur de la liaison directe entre le maître de l'ardoisière et le couvreur d'escaille comme entre le maître de la tuilerie et le couvreur de tuile. En 1381-1382, Jehan de la Roque couvre de gluys à la tour de Braine. Deux ans plus tard, un autre artisan couvre de *giniestre* (genêts ?). En 1392-1393, Gillekart dou Mortier et Jehan Letruye couvrent d'aiselins une *maison estant deles le castiau à braine*. En même temps un Coilart Godissart est *couvreur d'estrain*.

On retiendra de ce tour d'horizon des matériaux que l'ardoise et la tuile apparaissent régulièrement de concert et que, dès lors, le couvreur d'ardoises est réputé être capable de couvrir de tuile<sup>26</sup>. On retiendra également que les couvreurs d'ardoises et de tuiles (probablement plus spécialisés et, en tout cas,

---

<sup>26</sup> On verra ci-dessous que la raison de cette association tient peut-être moins à la nature des matériaux de couverture qu'à la nécessité d'utiliser du plomb et de la soudure pour obtenir l'étanchéité recherchée. Les clous étant qualifiés d'*escaillères*, on peut imaginer qu'ils servaient uniquement aux *escailles*. Mais rien n'empêchait sans doute de les utiliser également pour fixer les tuiles.

plus rares) ne sont pas employés pour placer des matériaux de couverture en matière périssable. Et enfin qu'une hiérarchie se dessine manifestement qui réserve l'ardoise aux chantiers les plus prestigieux (la tour de Braine), la tuile à ces mêmes chantiers et à des édifices comtaux de caractère moins prestigieux. Que les tuiles de bois, *l'estrain* et le genêt sont d'un emploi plus ordinaire.

Ceci nous amène à nous pencher sur les chantiers de couverture proprement dits. En 1366-1367, les *escailles* livrées par le Boin servent à couvrir la tour. En 1383-1384, Hanekin le Gonge et son valet passent 11 journées à couvrir d'ardoises et de tuiles sur la tour de Braine. La chose se passe vers le milieu du moi de mai. Le travail est payé, au total des deux travailleurs, à 7 sous le jour. Trois ans plus tard, le salaire est monté à 8 sous le jour et les mêmes passent 7 jours *pour couvrir d'escaille l'un des combles de la tour monseigneur à braine*. La chose se passe aux environs de Pâques. En 1389-1390, les mêmes encore passent 4 jours à couvrir d'escaille *autour les keminees* du même édifice. Les voilà l'année suivante *environ les Rois* (6 janvier) où pendant pas moins de 23 jours, ils travailleront pour 7 sous le jour, *a le tour mons. a braine qui descouverte fut le nuit dou Noël par le grant vent*<sup>27</sup>. Deux ans plus tard, ils sont encore de retour, et passent 10 jours à *couvrir tout nuef une petite acinte deseure un staule au castiaul mons. à braine*. En 1410-1411, ce sont les dégâts occasionnés par un feu de cheminée qui justifient leur retour. Cette année-là, ils passent *xii journées et demi à œuvrer de [leur] mestier a recouvrir l'achinte del tour à braine en plusieurs lieux la u il estoit fort descouverte et brisé pour cause dou feu qui estoit advenu en la keminee ... et recouvrir de thieule le comble de yceli la u besoin estoit*<sup>28</sup>. En 1422-1423, Guillaume Thiebaut revient encore à Braine. Il s'agit, cette fois, *environ Pasques, de recouvrir sur le cappelle de le tour* (deux jours).

Ces divers chantiers et les mentions qui nous les renseignent démontrent que l'ardoise est un produit spécialement réservé à la tour ou *castiel* de Braine. S'agit-il, de cette manière, de protéger l'édifice des risques d'incendie qui pourraient être associés à un siège ou à une attaque ? Ne faut-il pas plutôt y voir le souci de traiter de la manière la plus solide et la plus prestigieuse l'édifice considéré à cette époque (ce dont attestent alors les sceaux usités dans la ville) comme le vrai symbole de la localité et le meilleur signe, à des kilomètres à la ronde, de la puissance et du prestige des comtes de Hainaut et de leur châtellenie.

---

<sup>27</sup> On sait par une autre mention qu'il fut nécessaire cette année-là de *refaire le ploncq de la couliere entre les deux combles de la tour qui trouee fut en plusieurs lieux par les escailles qui keirent audit vent*. On comprend de cette manière la nécessité de fixer les ardoises à l'aide de clous spéciaux sur lesquels nous revenons par ailleurs. Il s'agit de cette manière de *cloer lesdites escailles*.

<sup>28</sup> Les *escailles* utilisées cette année ne sont pas comptabilisées dans les dépenses de cette année, un stock se trouvant alors en *reman* à la halle (également édifice seigneurial) sur le marché de la ville.

Le compte du receveur comtal ne s'arrête pas là dans le détail des matières fournies pour les travaux de couverture de la tour. Il nous renseigne à la livre de plomb et au clou près sur les fournitures provenant justement des couvreurs. Alors que nous ignorons, dans la plupart des cas<sup>29</sup>, la provenance et le coût des ardoises, nous savons que Willaume Thiebaut se charge de livrer le plomb, la soudure et les clous qu'il met lui-même en œuvre dans ses chantiers de couverture, soit, à l'occasion de ses diverses interventions, 1800 clous (à 10 deniers le cent) et de la soudure à 2 sous la livre (1383-1384), 700 clous, 13 livres de plomb et 2 livres de soudure (1386-1387), 32 livres de plomb à 9 deniers la livre achetées à Bruxelles (1389-1390), de la soudure et 1500 clous à 10 deniers le cent (1390-1391), des clous *escailles* pour 4 sous (1393-1394), et, enfin, 1300 clous à 8 deniers le cent sans compter 15 *fiestures* de tuile à 12 deniers pièce (1410-1411).

On voit se profiler de cette manière un beau reflet des procédures de mise en œuvre de ces couvertures d'*escailles* et de tuiles et l'on perçoit même, de manière un tant soit peu plus précise, la configuration des toitures ainsi traitées. La tour de Braine apparaît ainsi couverte, sans doute en raison de la superficie de sa toiture, par deux combles séparés par une *couliere* habillée de plomb (1390-1391). Des cheminées percent cette toiture. Elles peuvent, à l'occasion, être à l'origine d'un incendie qui endommage gravement les combles de la bâtisse. C'est avec des ardoises que l'on resserre les joints entre le reste de la toiture et les souches de cheminée. On ignore par contre la nature précise de ces *achintes* (corniches, débordements ?) qui se retrouvent tant sur la tour que sur le *staule* (écurie) voisin. Une mention de 1383-1384 semble enfin indiquer que la toiture peut présenter des différences quant à ses matériaux de couverture puisque Hanekin le Goinge met alors simultanément en œuvre de la tuile et de l'ardoise lors de son travail de couverture de la tour.

D'une particulière richesse, les documents comptables du domaine de Braine-le-Comte permettent ainsi de dresser le tableau d'un édifice prestigieux (assurément le plus en vue de la localité, peut-être d'une allure proche de celle de la tour Burbant à Ath) auquel on prête évidemment une grande attention (puisque'il est l'image du comte de Hainaut sur cette marche de la principauté). Ceux qui sont chargés de son maintien et de son embellissement (puisque'un lieutenant-châtelain y siège ou y réside) veillent particulièrement à la qualité de sa couverture. Des couvreurs attitrés sont appelés lorsqu'il s'agit de rem-

---

<sup>29</sup> Sauf à l'occasion de la livraison de 2000 *grandes escailles* en 1366-1367, *escailles* pour lesquelles le receveur compte 4 moutons et 6 sous le mille, soit, au total, le mouton valant 31 sous 5 deniers, une somme de 13 livres et 2 sous (soit encore l'équivalent de près de 40 jours de travail de Wille Thiebaut et de son valet).

placer la couverture ou de remédier aux effets du vent ou du feu. Ils y passent de 1 à 23 jours, montant et clouant les ardoises, restaurant et renforçant la lourde *couliere* de plomb entre les deux combles, soudant partout où la chose s'avère nécessaire. Dans une ville où la paille continue à couvrir nombre d'habitations (sinon la totalité), où les ardoises de bois sont encore monnaie courante et où la tuile (avec les *fiestaux*) ne fait encore qu'une assez timide apparition<sup>30</sup>, la tour du château se distingue et tranche de manière radicale par rapport à son environnement bâti. Produit assez directement accessible dans la nature, l'ardoise se trouve ici réservée à un usage princier qui explique les distances que l'on est prêt à parcourir et les transports que l'on est prêt à assumer pour en disposer et la mettre en œuvre. Les couvreurs ne sont probablement pas des résidents de la ville. Le seraient-ils qu'ils n'auraient qu'une occupation limitée sur le marché local. Ce qui serait peut-être une raison supplémentaire pour les voir attachés à la carrière (de Tubize).

#### *Exploitation des ardoises à Stéhoux de la période moderne à la période contemporaine*

L'histoire de la carrière de Stéhoux permet de poursuivre l'histoire des ardoises et des ardoisières du bassin supérieur de la Senne au-delà du 15<sup>e</sup> siècle.

C'est à Ch. De Brabanter qu'on doit la collecte de ces informations. Ainsi, en 1435-36, le mille d'*escailles renforcées* coûtait 8 livres, le mille des *meilleures* 6 livres et le mil d'ardoises *marchandes* 74 sous.

L'exploitation de la carrière de Tubize se poursuit en effet à travers les siècles. En 1567, la Chapitre de Nivelles autorise Jérôme Bosman à *tirer des escailles* pendant 12 années. Après une interruption, la carrière est *redécouverte* en 1779 (en même temps que l'on obtenait du gouvernement de procéder à des fouilles de prospection dans un rayon d'une lieue autour du clocher du village). La carrière sera exploitée par Pierre Nicolas Lejeune et ses trois fils (et, plus tard, par Jean-Baptiste Cumell). Le 31 mai 1785 une association prévue pour une durée de 14 années se forme pour l'exploitation de l'ardoisière de Stéhoux. La clientèle alors visée est explicitement celle du marché de Bruxelles.

Par la suite, la production de pierre à aiguiser semble avoir supplanté celle, traditionnelle, d'ardoises. La concurrence des ardoises légères, importées plus facilement à partir de la Meuse, joua sans doute également un rôle dans l'abandon de la fabrication des ardoises du Steenberg. Le dernier ardoisier du lieu perdit la vie au cours de l'évacuation, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale (8 juin 1940).

---

<sup>30</sup> Puisqu'elle doit être acheminée de Nivelles (1368 et 1383-1384), de *trahignies* (probablement l'actuel Leval-Trahegnies) (1392-1393) ou de *Hergne* (Herne ?).

*La carrière de Samme (Virginal) au 15<sup>e</sup> siècle*

Les ressources documentaires disponibles au sein des archives de la région de Tubize sont encore illustrées par trois mentions relevées dans des pièces comptables relative à la Haute-Livraison, section spécifique de la comptabilité du Chapitre Saint-Vincent de Soignies<sup>31</sup>. Ces mentions concernent une carrière située au village de Samme (actuellement Virginal-Samme) sur l'autre versant du bois de la Houssière mais très probablement dans le prolongement exact du gisement apparaissant dans le secteur de la rue de Stimbert à Stéhoux.

Ici comme à Braine-le-Comte, le transport est assuré par un charretier indépendant de la carrière et rétribué par le Chapitre. Ici comme à Braine-le-Comte, on distingue au moins deux formats, un grand et un petit. On retrouve, comme à Hal, la désignation d'*escailles m[ar]chand*, ce qui trahit une uniformité dans un bassin dépassant le cadre local de la carrière du Steenberg. Ici comme à Braine-le-Comte, une fois encore, l'*escailleteur* livre également des thieulles et des festeaux, ce qui confirme l'unicité du travail de producteur d'*escailles* et du vendeur de matériaux durables destinés à la couverture de monuments de prestige. S'agissant en l'occurrence, dans le cas présent, du clocher de l'église Saint-Martin d'Horrués ou du grand moulin et de la grange aux dîmes des Messieurs du Chapitre à Soignies.

Nous reprenons ici la teneur de ces mentions :

*A huart poinchon demort a same pour xii<sup>c</sup> et demi descaille dou gnt estantillon accatees p. messrs en chapitt le pris de iiii frant le millier prises sour le fosse aud same xxxii s. pour le frant sont viii l. et p. le caroit xxviii s. ensemble ix l. vii s. et p. ii mil descaille mchande prises aud lieu dou pris de ii frant le millier month au pris susd vi l viii s et p. le voiture xxviii s. sont les pties xxvii l. (n° 508, compte de 1465)*

*A vinchien berghin pour avoir mener de se carette de sougn. A horues iii<sup>c</sup> descaille de quoy lescailleteur a recouvert le cauchiel de leglise doud horrues payer vi s. (n° 509, compte de 1465)*

*A vinchien berghin pour avoir mene p. se carette aud Horues des escaille pour recouvrir led cauchiel pz vii s. (n° 509, compte de 1465)*

*A pierre despet escailleteur tant pour ouvraiges de son stil coe pour thieulles et festeaux p luy lioretz pour le gnt moulin deseure le chpre et gngne dud sougnies a mesd srs apten*

---

<sup>31</sup> Archives de l'État à Mons, *Chapitre-Saint-Vincent*, n° 508, 509 et 510.

## Du côté des carrières

Les attestations que nous venons de passer en revue à travers les archives invitent à examiner de manière plus attentive le secteur au sein duquel nous trouvons des sites tels que le Stimbert et Samme. La carte de Ferraris (1770-1777) signale une carrière à Stéhoux et la situe sur la rive droite du ruisseau dit du Coeurcq ou de la Favarge. Elle signale une autre carrière à proximité du site dit Pont de Clabecq, non loin du confluent du Hain et de la Sennette (à deux kilomètres en aval de Stéhoux). La carte de Vander Maelen (vers 1850) fait apparaître un lieu-dit de la Grande Carrière un peu au nord de ce même confluent et reprend la carrière déjà signalée par Ferraris au sud de ce confluent. Elle signale, bien sûr, la carrière de Stimbert mais aussi une carrière située le long de la Sennette au pied du hameau de Samme.

Annie Remacle<sup>32</sup> a fait l'inventaire des mentions recueillies par les géologues et qui traitent des sites ardoisiers "ouverts en dehors de l'Ardenne". Ainsi de l'indication donnée par Cauchy en 1844 à propos d'une carrière située à Steenkerque et où "on a exploité des dalles qui se taillent en forme de tables, et de véritables ardoises, qui ont servi à couvrir, entre autres édifices, la halle d'Enghien". À ce propos, Dumont précise en 1848 que "ce phyllade ne présente pas les qualités nécessaires pour se prêter à la confection des ardoises". Ce même Dumont signalait que "la recherche d'ardoise a eu lieu au hameau de Clabecq<sup>33</sup>, à environ 1000 mètres, un peu nord du village de Rebecq". Selon lui "il paraît qu'on y a fait quelques ardoises, mais de mauvaise qualité, et l'entreprise a été complètement abandonnée". Dans le secteur se rencontrent encore aujourd'hui un lieu-dit "Trô à Scailles" et une voirie dite "Chemin de l'Ardoisière". Dumont, toujours, signalait "des recherches d'ardoises faites dans le phyllade aimantifère de la carrière située au sud-est de Ripain (le long de la Senne, en amont de Tubize) et près du chemin de fer au sud de Tubize". Ce que confirme A. Remacle qui observe des traces de carrières toujours identifiables au sud de Ripain. Ophain aurait également été le cadre d'une recherche en vue de l'exploitation en ardoisière. À Ronquières enfin, Dumont signalait, en 1848 toujours, que des recherches avaient été faites (vers 1835) au pied d'une colline située entre Ronquières et la ferme Hongrée (galerie horizontale de 15 mètres de longueur, suivie d'un puits de 14 mètres de profondeur

---

<sup>32</sup> A. Remacle, *Liste partielle des sites ardoisiers en dehors de l'Ardenne* (annexe 6) dans *Les ardoisières de l'Ardenne belge*, Unité d'entomologie fonctionnelle et évolutive, Fac. Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Travaux, n° 30, 2007 (consultable sur site <http://environnement.wallonie.be>).

<sup>33</sup> En fait "Cabbecq". Ce qui évite la confusion avec la localité assez proche de Clabecq.

puis d'une autre galerie horizontale de 4,5 mètres précédant un bouveau d'environ 5 mètres de profondeur). Les produits ne répondirent pas aux attentes.

Dans un contexte tel que celui du grand massif schisteux qui traverse cette partie du bassin de la Senne, il est en effet difficile de distinguer les carrières de moellons ordinaires des carrières susceptibles d'être exploitées en vue de la commercialisation d'un produit aussi exigeant que l'ardoise. Les bâtisses anciennes qui se rencontrent entre Horrues, Tubize et Ronquières attestent du fait que l'exploitation de moellons fut de pratique courante et ancienne dans tout ce périmètre. Les indications fournies par les géologues témoignent du fait que l'on a tenté, mais pas toujours avec bonheur ni avec garantie de succès, de mettre en exploitation des gisements susceptibles de permettre la production d'ardoises.

À côté des mentions du 19<sup>e</sup> siècle qui illustrent des échecs (ou semi-échecs) ou des pratiques (très) anciennes, des toponymes (anciens) attestent de la production d'*escailles* (ou *scailles*) et confirment les données qu'il est possible d'extraire des comptabilités médiévales. Nous avons relevé, déjà, la mention d'un Trou à Scailles voisinant un chemin de l'Ardoisière à Rebecq. On peut y ajouter le Mont de l'Escaille à Ronquières, ainsi que l'ensemble toponymique formé par la ferme de l'Escaille, le ruisseau de l'Escaille et le bois de l'Escaille à Feluy. À ces toponymes d'allure assez explicite, il est possible d'associer des lieux-dits tel que le chemin de la Falise à Oisquercq et, bien évidemment, le Steenberg, curieusement déguisé en Stimbert à Stéhoux, à moins de 2 kilomètres du centre du village de Tubize.

### *Le site de Stéhoux*

Le site ardoisier de Stéhoux vaut assurément le détour. Il se trouve au fond de la vallée drainée par le ruisseau de Coeurcq, dit aussi ruisseau de la Favarge, dont les sources se situent sur le territoire d'Hennuyères. Ce ruisseau se jette dans la Senne un peu en amont du centre de Tubize. À hauteur de Stéhoux, le fond de la vallée se situe à une altitude comprise entre 55 et 60 mètres. Ce qui fait de ce site un lieu très encaissé entre la chaussée de Mons à Bruxelles (à 600 mètres à l'ouest, altitude supérieure à 80 mètres) et une crête prolongeant le bois de la Houssière (à 600 mètres à l'est, altitude supérieure à 100 mètres). Le caractère encaissé de Stéhoux, avec une plaine alluviale inexistante ou réduite à quelques dizaines de mètres, relève d'une configuration propre à cette zone où se rencontrent des dénivellations parmi les plus accentuées et les sillons parmi les plus profonds du bas-plateau hainuyer-brabançon.

Cette zone de profondes érosions se caractérise par des talus particulièrement accentués que l'on rencontre spécialement, tant côté rive gauche que côté

rive droite, entre les étangs de Coeurcq et les abords de la localité de Tubize. Ainsi s'explique un environnement géomorphologique propice à l'exploitation de carrières.

En creusant son sillon, la rivière, pourtant bien modeste en ce lieu, a révélé et dénudé des talus rocheux. Moyennant un minimum d'efforts, ces talus peuvent être dégagés sur une bonne hauteur et se prêter ainsi à une exploitation aisée. Cette configuration présente également des avantages quant à l'exhaure puisque le fond de la carrière est un peu au-dessus du lit du ruisseau, ce dernier étant susceptible de recueillir les eaux qui doivent être évacuées de la carrière. Elle offre également l'avantage de favoriser l'apparition d'une bonne assise pierreuse au fond de la carrière et de faciliter de cette manière les déplacements et les manœuvres du charroi.

Un front d'exploitation de plus de 5 mètres de haut et de plus de 50 mètres de large peut ainsi être facilement identifié, de nos jours encore, en contrebas de la rue de Stimbert. Ce front se trouve à l'arrière d'une habitation probablement construite vers 1900 et qui est peut-être l'habitation du dernier exploitant de l'ardoisière. Sur la façade, une plaque de rue a été barbouillée pour faire apparaître les mots "la carrière". On ne peut être plus explicite.

Du site de la carrière partent deux voiries. L'une, vers le nord, rejoint le nouveau tracé de la rue de Stimbert. L'autre, vers le sud-ouest, emprunte un itinéraire manifestement plus ancien et qui semble bien correspondre au débouché primitif du site ardoisier de Stéhoux vers le grand chemin (puis la chaussée) conduisant vers Braine-le-Comte et Soignies d'une part, vers Tubize, Hal et Bruxelles de l'autre.

Un pont permet de franchir la rivière en face du site de la (dernière) carrière. Ce pont présente une arche remarquable en "galettes" de schiste. Il est malheureusement impossible de dater sa mise en place. Il semble être l'œuvre des exploitants locaux eux-mêmes.

Stéhoux forme une curieuse agglomération qui se greffe sur un chemin de fond de vallée qui reliait autrefois Coeurcq (pour le moins) à Tubize. L'agglomération s'est étendue vers cette dernière voirie. Il est manifeste qu'elle était initialement polarisée, de manière étroite, sur le site de la carrière, se cantonnant sur la rive droite du cours d'eau.

Les irrégularités du terrain sur lequel sont construites une cinquantaine d'habitations témoignent du fait que l'on se trouve là sur un site de carrières exploitées avant que ne s'ouvre celle encore visible sur la rive gauche, à l'ouest du cours d'eau. La carte de Ferraris comme la carte de Vander Maelen situent d'ailleurs bien sur la rive est une carrière existant à la fin du 18<sup>e</sup> et toujours présente au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Aux brusques accidents de relief correspon-



nant à cette agglomération s'ajoutent de nombreux murets de pierres sèches qui rachètent des dénivellations d'origine anthropiques. Ces murets soutiennent ici et là des buttes de terres qui semblent correspondre à des mottes de carrières. Ces murets donnent une configuration tout à fait particulière à la petite agglomération de Stéhoux. Et cela de manière d'autant plus significative que les "terres" qu'ils retiennent sont noirâtres et remplies de déchets de schiste.

L'étude de la genèse urbanistique du quartier de Stéhoux mériterait une attention particulière. Des impasses et des courées correspondent à un lotissement en bloc parcouru par des dénivellations bien marquées. Celles-ci, doublées de murs en moellons ou, plutôt, en plaques ou lames de schiste, résultent certes du caractère accentué du relief dans ce secteur mais aussi d'une récupération des "trôs (à scailles)" arrivés en fin d'exploitation.

### Conclusions

Les ardoisières du bassin supérieur de la Senne ont, depuis longtemps, cessé toute activité. Et malgré le fait qu'en dernière analyse l'ultime exploitant de l'ancienne ardoisière de Stéhoux ne cesse ses activités qu'en 1940, on ne peut s'empêcher de rejoindre l'avis sous-jacent aux mentions recueillies par les géologues du 19<sup>e</sup> siècle qui ne voyaient dans cette région que des exploitations médiocres trahies par un matériau de piètre qualité.

Les archives médiévales démentent cette manière de voir les choses. Plus exactement, elles démontrent le fait que, dans un contexte qui est certes celui d'une économie de proximité, les ardoisières de Stéhoux et de Samme, pour le moins, sont connues et appréciées des principaux maîtres d'œuvre du temps. C'est ainsi que les puissants seigneurs d'Enghien font appel aux carrières de Steenkerque pour leur halle, que le receveur du comte de Hainaut (à Braine-le-Comte comme à Hal) fait appel aux *escailles* de Tubize et que les chanoinesses de Nivelles tiennent à ce même Steenberg de Stéhoux qu'elles exploitent d'abord elles-mêmes, puis donnent en location aux moines de l'abbaye de Cambron ou font exploiter par le seigneur d'Enghien.

Au 18<sup>e</sup> siècle encore, le contrat qui fonde la nouvelle carrière de Stéhoux prévoit explicitement un large écoulement des produits vers le marché bruxellois. C'est dire le cadre géographique dans lequel s'insère l'activité économique des ardoisières du bassin supérieur de la Senne du 13<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle.

Ce constat invite évidemment à élargir les investigations.

Où se trouvent donc les limites de l'hinterland des carrières de la zone Rebecq, Steenkerque, Tubize, Samme et Ronquières ? Faute du temps, nous

n'avons pu explorer les comptabilités qui pourraient contribuer à donner une réponse à cette question. Utilise-t-on des ardoises de Stéhoux ou de Samme à Mons ou à Ath ? Les écoule-t-on, au-delà de Hal, vers Bruxelles ... ou plus loin encore ? Car on imagine mal la concurrence que ces ardoises ont pu rencontrer de ce côté à l'époque où le Chapitre de Nivelles commence l'exploitation du Steenberg (12<sup>e</sup> siècle ?).

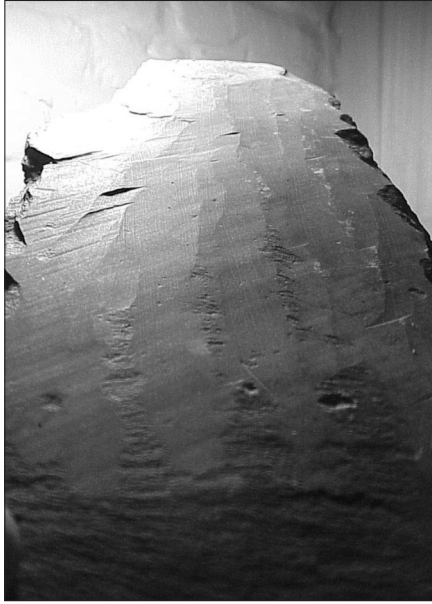
C'est donc une autre approche qu'il faudrait conjuguer à cette recherche des ardoises historiques de la Haute-Senne, celle qui consisterait à pointer les mentions relatives à des *escailles* dans les archives économiques d'une large zone s'étendant de Tournai à Binche et de Mons à Anvers (sinon au-delà)<sup>34</sup>. Les comptabilités des villes, des princes, des grands seigneurs et des abbayes pourraient être examinées dans ce sens et révéleraient peut-être les limites géographiques atteintes par l'acheminement des ardoises de Samme et de Stéhoux et, plus globalement, le périmètre dans lequel on recourt à l'ardoise pour les édifices les plus anciens.

Parallèlement, les archéologues seraient invités à se pencher sur les ardoises découvertes en fouille tandis que les historiens du bâti recueilleraient avec attention celles qui subsistent au plus profond des corniches des clochers, des donjons et des vieilles bâtisses n'ayant jamais fait l'objet d'un nettoyage trop approfondi.

Élargissant encore la problématique, au vu de la qualité reconnue au matériau et au vu de son caractère unique (et exclusif) défiant la concurrence, on s'interrogera sur les témoins les plus anciens et, notamment, sur ceux qui pourraient se présenter sur les sites de la période romaine. En raison de l'identité géologique précise du matériau, une telle approche pourrait se révéler particulièrement intéressante pour la restitution de réseaux commerciaux actifs au début de notre ère.

---

<sup>34</sup> On s'interroge parfois sur les raisons qui firent que le village de Virginal relevait autrefois de la principauté épiscopale de Liège. Au vu de l'attachement du Chapitre Sainte-Gertrude de Nivelles à sa carrière du Stimbert, on ne peut manquer de se poser la question d'un lien éventuel entre la politique "immobilière" des princes-évêques de Liège et leur présence dans un village permettant la production d'*escailles* par ailleurs largement appréciées par les princes du temps.



Le caractère le plus remarquable des ardoises médiévales du bassin supérieur de la Senne est le travail assez systématique de "raclage" auquel elles sont soumises. (Photo G. Bavay)



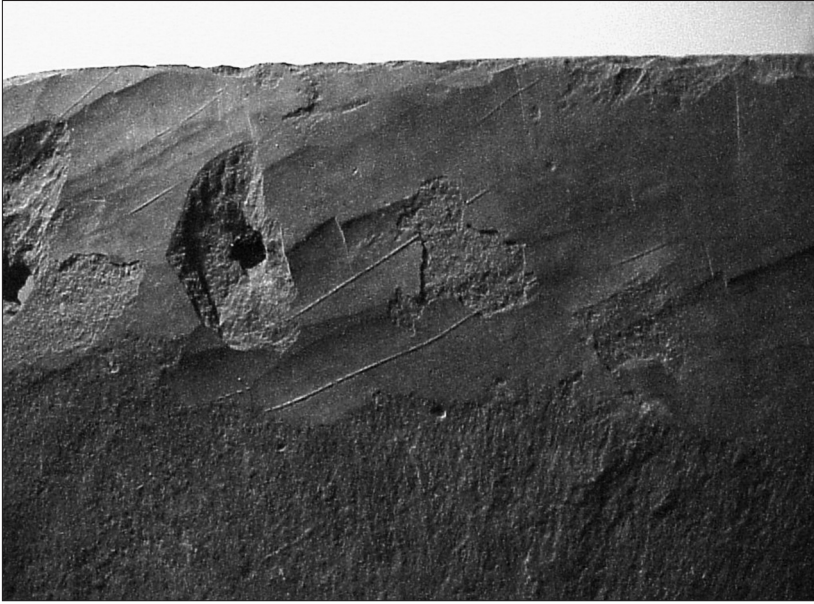
Les très fins sillons qui, suite au débitage, apparaissent naturellement sur la surface de l'ardoise permettent de déterminer le point sur lequel s'est exercée l'action de l'outil du "carrier". (Photo G. Bavay)



Traces de retouches à la broche. On remarquera l'emplacement des trous de clous (sans recherche d'alignement). (Photo G. Bavay)



Traces de travail à la broche. (Photo G. Bavay)



Plusieurs passages de la "plane" ou "racloir" laissent des reliefs où se répètent les traces des mêmes irrégularités présentes sur la lame de l'outil. (Photo G. Bavay)



Exemple (rare) d'inversion du sens des traces de raclage. (Photo G. Bavay)



L'inscription au stylet (*hann ...*) commence au-dessus du trou de clou à gauche et se poursuit à travers une alternance de surfaces de fracture naturelle et segments de surfaces raclées. (Photo G. Bavay)



Le front d'exploitation de la dernière carrière de Stéhoux (rive gauche du ruisseau de Cœurq en face de la petite agglomération). (Photo G. Bavay)



En bordure du chemin longeant le ruisseau de Cœurq, côté rive droite. Un des nombreux murets de pierres sèches retenant les "terrils" et motte de déchets de façonnage de l'ancienne carrière de Stéhoux. (Photo G. Bavay)

## Bibliographie

### La pierre et l'art dans le Tournaisis

Les éditions Wapica<sup>1</sup>, bien connues dans la Wallonie picarde, publient un beau livre qui met en valeur les réalisations artistiques en relation avec la pierre de Tournai.

L'ouvrage présente le matériau à partir de travaux érudits, notamment ceux de l'ingénieur Charles Camerman, président de la Société belge de Géologie, auteur d'un ouvrage sur la pierre de Tournai, paru en 1944.

Dès le Moyen Âge, naissent les sculptures médiévales de la cathédrale de Tournai, de l'église Saint-Nicolas ou des monuments funéraires conservés dans l'église de Moulbaix (Guillaume du Chasteleer, +1378, et sa femme), dans celle de Ligne (Jean II de Ligne et sa femme, 15<sup>e</sup> siècle) ou au château des princes de Ligne à Antoing (15<sup>e</sup> siècle). La pierre de Tournai a été mise en œuvre abondamment au 12<sup>e</sup> siècle pour la réalisation de fonts baptismaux. Ceux de l'église Saint-Laurent de Zedelgem illustrent la légende de saint Nicolas.

Les peintres de la région laissent un bel ensemble de réalisations illustrant la mémoire du pays blanc. Joseph Lacasse (1894-1975) qui fut ouvrier de carrière représente d'abord la vie de ses contemporains avant d'évoluer du cubisme à l'abstraction. Dans ses œuvres monumentales, Edmond Dubrunfaut (1920-2007) laisse des témoignages vivants sur sa région et ses travailleurs. Louis Deltour (1927-1998) montre les tailleurs de pierre au travail alors que Louis Lerat (1905-1991) représente les paysages et qu'Annie Pollet (née à Antoing en 1931) utilise la gravure et l'aquarelle pour évoquer les carrières. Les usines inspirent le dessinateur et graveur Jean-Claude Brichart (né en 1946). Kurt Peiser (1887-1962), originaire d'Anvers a remarquablement illustré le rude travail des ouvriers dans le décor des fours bouteilles et des carrières. Fernand Chantry (1921- 2000) conserve la mémoire des fours à chaux qu'il a pérennisés par ses dessins et maquettes.

Le photographe d'Antoing, Georges Bertelot (1873-1953) apporte un témoignage précis et émouvant du travail et de la vie des ouvriers. Plus contemporaines, les sculptures en bronze de Paul Desnouck, né en 1913, abordent le sujet de manière originale alors que Nin van Nin (née en 1952) crée des

---

<sup>1</sup> Pierre PEETERS, Bernadette BODSON-MARY, Aurélie MONTIGNIE, Marc Quaghebeur et Naïs D'HEY, *Art et pierre du Tournaisis*, Willaupuis, Editions Wapica, 2018, 240 p. L'ouvrage est disponible au Musée de la Pierre de Maffle.



éléments décoratifs dans la pierre régionale. L'œuvre monumentale de Johan Parmentier orne le rond point qui rend hommage à Michel Lemay (1924-2012). Le maître de carrière a créé un fonds pour soutenir le développement de la région, notamment dans le domaine de la culture et du patrimoine.

L'ouvrage s'enrichit de poèmes dus à Bernadette Bodson-Mary et Marc Quaghebeur. Le conte de Naïs D'Huy, matérialisé par des sculptures, entre dans le sujet de manière originale avec l'histoire du mystérieux dragon du pays blanc.

Ce beau livre retiendra l'attention de tous ceux qu'exaltent le travail de la pierre et les carrières.

**Jean-Pierre Ducastelle**